

LES BRASSERIES CANADIENNES

Les brasseries canadiennes dépensent annuellement plus de deux millions de dollars pour contrôler la qualité de leur production et chercher des moyens de l'améliorer. La sévérité et l'excellence des règlements de la Direction générale des aliments et drogues du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social sont largement reconnues et les quarante-trois brasseries canadiennes les observent rigoureusement.

Les brasseurs collaborent aussi avec l'industrie du maltage en apportant leur soutien à l'Institut de recherche pour le brassage et le maltage de l'orge, lequel est parvenu à améliorer l'orge à malter. Ils emploient la meilleure qualité de houblon qu'ils peuvent obtenir des fournisseurs du monde entier et leurs maîtres brasseurs sont tenus de posséder un niveau élevé d'instruction. Cela se voit au nombre de personnes d'exceptionnelle compétence qu'emploient les brasseries canadiennes.

L'industrie canadienne de la fabrication de la bière se tourne de plus en plus vers l'étranger et si ses exportations ne sont pas encore considérables, du moins la bière de fabrication canadienne se vend-elle à peu près partout dans le monde. D'ailleurs, l'an dernier, les exportations réelles ont été supérieures de 16 p. 100 à celles de 1968.

Au Canada, l'industrie de la fabrication de la bière n'a guère plus de trois cents ans et pourtant la plus vieille brasserie canadienne est depuis longtemps une attraction touristique exploitée par la brasserie Dow qui fait partie, elle, de la *Canadian*

Breweries Limited de Toronto. Il s'agit de la Brasserie du Roi, qui porte maintenant le nom de *The Talon Vaults*, que Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, inaugura en 1668 dans ce qui allait devenir la ville de Québec.

AVIONS CANADIENS POUR LE NÉPAL

L'Agence canadienne de développement international a annoncé récemment que son premier projet important de développement au Népal consistera en la fourniture de deux avions et de l'assistance technique que nécessite leur utilisation.

Un accord de prêt de 1.2 million de dollars, sans intérêt, consenti pour 40 ans avec délai d'amortissement de 10 ans, a été signé à Katmandu, capitale du pays, pour permettre l'addition de deux *DeHavilland Twin Otters* canadiens à la flotte aérienne de la *Royal Nepal Airline Corporation*. Le Canada, conformément aux recommandations de la récente Déclaration de politique étrangère, défraiera aussi le coût du transport des avions vers le Népal.

La livraison des *Twin Otters*, à décollage et atterrissage courts, s'inscrit dans le cadre d'un programme de la Banque asiatique de développement visant à améliorer le réseau régional de transport aérien dans ce royaume de l'Himalaya. Ce type spécial d'avion offre de grands avantages dans un pays qui compte huit des dix montagnes les plus élevées du monde, dont l'Everest, et dont les dix millions d'habitants vivent de l'agriculture et de l'élevage dans des vallées reliées par air à la capitale.

VISITE DE M. ARNOLD SMITH

Le secrétaire général du Commonwealth, monsieur Arnold Smith, a effectué une visite à Ottawa, en novembre dernier. Pendant son séjour dans la capitale, M. Smith s'est entretenu avec le premier ministre, M. Elliott Trudeau, avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, le ministre de la Justice, M. John Turner, et avec le secrétaire d'État, M. Gérard Pelletier. En outre M. Smith a eu de longs entretiens avec des hauts fonctionnaires de l'État, notamment avec le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Guérin-Lajoie. Les entretiens ont porté sur des questions et des programmes d'ordre général intéressant le Commonwealth, ainsi que sur la prochaine Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui doit avoir lieu à Singapour du 14 au 22 janvier 1971.

Le secrétaire général du Commonwealth,
monsieur Arnold Smith →

